

## Note additionnelle à l'appel à communication *Discours d'autorité et discours de l'autorité*

### Le droit et la justice

Les textes de loi fixent les règles auxquelles sont soumis les citoyens ou les sujets (selon les régimes politiques). En ce sens ce sont des textes prescriptifs, pour reprendre l'épithète utilisée par les juristes, c'est-à-dire des textes qui ordonnent.

La prescription signifie un "**devoir faire**", voire un "**devoir être**". En terme de sémiotique on a donc affaire à un "**faire faire**", ou un "**faire être**", c'est-à-dire à un programme de manipulation.

Il est alors intéressant d'identifier le(s) sujet(s) de ce "**faire faire**". En outre, la prescription juridique fixe généralement **une norme**, or se pose la question de l'origine et de la justification de cette norme, qui s'oppose parfois à une autre norme d'origine non juridique comme telle coutume, telle habitude, etc...

La Fontaine, après Ésope et Phèdre, constate, à son grand regret sans doute, que "**La raison du plus fort est toujours la meilleure**", mais la loi du loup, loin d'être une loi de justice, est "la loi" de la vengeance (**On me l'a dit : il faut que je me venge**" (vers 26), or la justice sanctionne, mais ne venge pas : "*La vengeance relève d'abord de la subjectivité, et en cela elle s'oppose à la justice, mais cette subjectivité, plus forte que tous les sujets qui lui sont assujettis, comme le dit Kostas Axelos, est à la fois singulière et communautaire, sait et ne sait pas ce qu'elle dit et ce qu'elle fait. Dans un monde où la mythologie semble elle-même transformée par la technique, les réflexions et travaux sur la vengeance et ses discours ont mis en évidence une tendance de l'homme contemporain à vouloir rester aveugle devant cette force aveugle qu'est la vengeance, car la condamner ne suffit pas, encore faut-il prendre conscience qu'elle n'est pas seulement sublimée par le chant de Carmen, mais qu'elle imprègne masquée, nombre de nos discours*"<sup>1</sup>.

Napoléon 1<sup>er</sup>, qui avait lu Rousseau..., trouvait qu'il y avait beaucoup trop d'ironie dans "**Le loup et l'agneau**" pour qu'on mette à la portée des enfants cette fable qui pêche "dans son principe et sa morale"<sup>2</sup>. Réaction curieuse de la part d'un homme dont Stendhal dira "**Il ne considérait pas combien de pouvoir on pouvait donner au peuple sans imprudence, mais cherchait à deviner de combien de peu de pouvoir il se contenterait. La constitution qu'il donna à la France était calculée, si tant est qu'elle fût calculée, pour ramener insensiblement ce beau pays à la monarchie absolue, et non pour achever de le façonner à la liberté. Napoléon avait une couronne devant les yeux, et se laissait éblouir par la splendeur de ce hochet suranné. Il aurait pu établir la République ou, au moins, le gouvernement de deux chambres; fonder une dynastie de rois était toute son ambition.**"<sup>3</sup>

Victor Hugo, sans qu'on voie là ce qui évoluera pour devenir la théorie de *l'habitus* de Bourdieu, décrit très bien dans *Les Misérables* les problèmes de l'individu face à la loi, y compris quand l'individu a pour fonction de la faire respecter. Jean Valjean a sauvé la vie de l'inspecteur Javert. Celui-ci le poursuit et veut le livrer à la justice, mais il est déchiré entre le déterminisme sommaire qui le contraint à agir selon la loi, et sa liberté de sujet autonome, libre... (?) qui le pousse à ne pas poursuivre son sauveur :

**" Une chose l'avait étonné, c'était que Jean Valjean lui eût fait grâce, et une chose l'avait pétrifié, c'était que, lui Javert, il eût fait grâce à Jean Valjean.**

---

<sup>1</sup> Pierre Marillaud 2006, in "Présentation" des Actes du 26<sup>e</sup> Colloque d'Albi Langages et Signification "*La vengeance et ses discours*" éditions C.A.L.S./C.P.S.T. Université de Toulouse-Le Mirail. p.12.

<sup>2</sup> Las Cases, 1842 "*Le Mémorial de Sainte-Hélène*" éditions Bourdin tome 1, pp. 780-781.

<sup>3</sup> Stendhal, "*Napoléon*" Texte établi et préfacé par Henri Martineau, éditions "Le livre club du libraire" 1962 p.74.

*Où en était-il ? Il se cherchait et ne se trouvait plus. Que faire maintenant ? Livrer Jean Valjean, c'était mal ; laisser Jean Valjean libre, c'était mal. Dans le premier cas, l'homme de l'autorité tombait plus bas que l'homme du bagné ; dans le second, un forçat montait plus haut que la loi et mettait le pied dessus. Dans les deux cas, déshonneur pour lui Javert. Dans tous les partis qu'on pouvait prendre, il y avait la chute. La destinée a de certaines extrémités à pic sur l'impossible, et au-delà desquelles la vie n'est plus qu'un précipice. Javert était à une de ces extrémités-là.*

*Une de ses anxiétés, c'était d'être contraint de penser. La violence même de toutes ces émotions contradictoires l'y obligeait. La pensée, chose inusitée pour lui, et singulièrement douloureuse.*

*Il y a toujours dans la pensée une certaine quantité de rébellion intérieure ; et il s'irritait d'avoir cela en lui."<sup>4</sup>*

La justice prétend toujours exiger des lois qu'elles aient un fondement juste, la légalité se réclamant de la légitimité. Les débats d'hier, comme ceux d'aujourd'hui, nous montrent à quel point le consensus est difficile parfois entre le vouloir faire et le devoir faire... Par exemple, le principe d'égalité (Déclaration universelle des Droits de l'homme) n'est-il pas battu en brèche par les inégalités socio-économiques de plus en plus criantes avec les conséquences qu'elles entraînent inévitablement, même s'il n'y a aucune excuse à ne pas respecter la loi ?

*"Une hyperclasse a vu le jour, qui tend progressivement à s'affranchir du jugement commun. Robert Frank, journaliste du Wall Street Journal, écrivait dans Richistan : " Les riches aujourd'hui ne se contentent pas de s'enrichir ; ils deviennent financièrement des étrangers : ils créent leur pays dans le pays, leur société dans la société, leur économie dans l'économie."<sup>5</sup>*

Ne finiront-ils pas par créer leur justice dans la justice, une justice qui n'aura alors sans doute que peu à voir avec la *Déclaration universelle des Droits de l'homme de 1948* ?

Et bien sûr c'est La Fontaine que nous retrouvons !

*Selon que vous serez puissant ou misérable,*

*Les jugements de Cour vous rendront blanc ou noir.*

La Cour, donc l'autorité se référant au droit (mais l'autorité obtenue de qui ?), *fait être* en rendant blanc ou noir, après avoir tenu un discours évaluatif sur un faire, donc des faits, et ce, en application des normes prescrites. La séparation des pouvoirs et l'indépendance de la justice, absolument nécessaires, ne sont cependant peut-être pas suffisantes pour qu'une justice soit... juste. Mais alors... ?

Pierre Marillaud

---

<sup>4</sup> Victor Hugo, *"Les Misérables"*, Gallimard collection Folio classique édition de 1999, tome II, Livre quatrième ( *"Javert déraillé"*) p.720.

<sup>5</sup> Daniek Cohen, 2012 *"Homo economicus, prophète (égaré) des temps nouveaux"*, Éditions Albin Michel p.62.